



Monsieur Didier MARIE  
Président du Conseil Général  
Quai Jean Moulin  
76101 Rouen cedex 1

Rouen, le 18 janvier 2009

objet : **demande de rendez-vous**

Monsieur le Président

Par courrier du 30 septembre 2008 vous nous informiez que les travaux envisagés sur le boulevard des Belges à Rouen consistaient en des réparations urgentes et ponctuelles et qu'à ce titre il n'y avait pas lieu à application de l'article L. 228-2 du code de l'environnement.

Or nous venons d'être alertés par des conseillers de quartiers qui ont été informés que la totalité du boulevard serait refaite en 2009 et qu'aucune prise en compte des circulations cyclistes n'était assurée.

Nous sommes surpris que votre courrier ait occulté ce programme de travaux de plus grande ampleur.

Il faut souligner que ce boulevard est inscrit au plan Agglo-vélo au titre du réseau d'armature complémentaire et que la loi fait obligation de réaliser des aménagements cyclables à l'occasion des rénovations de voiries urbaines.

Nous comprenons mal que vis à vis de la politique locale affichée par les acteurs publics en charge de la voirie et des transports (Département, Agglo, ville) il y ait des lacunes importantes ne permettant pas de développer et sécuriser les déplacements à vélo dans un secteur très urbain et dangereux.

Il nous semble urgent d'évoquer avec vous de vive voix notre position sur ce sujet et nous sollicitons un rendez-vous pour vous exposer notre point de vue sur ce dossier.

Certains que vous serez sensible à la nécessité d'agir pour les modes de déplacement alternatifs à l'automobile, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Pour SABINE Agglo Rouen  
la présidente

C. Dupray

Copie à : M. Bruno Bertheuil, conseiller général  
Mme le maire de Rouen  
M. le président de l'Agglo